

La gestion des crises en Rhénanie du Nord-Westphalie et dans la communauté de communes d'Aix-la-Chapelle

Marlis Cremer
StädteRegion Aachen
Direction de la sécurité civile

Ministerium für Wirtschaft, Innovation,
Digitalisierung und Energie
des Landes Nordrhein-Westfalen



Wallonie

provincie limburg



Plan:

- La communauté de communes d'Aix-la-Chapelle
- Définitions
- La préparation aux catastrophes à l'échelle fédérale
- Gestion des crises par cellules de crise
- Les unités de protection en cas de catastrophe
- Coopération transfrontalière (EMRIC)
- Plan d'urgence en cas d'accident nucléaire
- Alerte et information
- Difficultés particulières
- Conclusions

StädteRegion Aachen: une communauté de communes sur une triple frontière (NL-B-D)

- Rhénanie du Nord-Westphalie
- Circonscription administrative : Cologne
- StädteRegion Aachen
 - 10 communes
 - ~ 500 000 habitants
 - ~ 700 km²
- Frontières
 - avec la Belgique : ~ 70 km
 - avec les Pays-Bas ~ 32 km



Définitions:

Le terme de **gestion de crise** est employé ici au sens de la circulaire du Ministère de l'Intérieur « Gestion de crise par les cellules de crise dans le *land* de Rhénanie du Nord-Westphalie en cas de situation de mobilisation à grande échelle, de crise et de catastrophe » :

Au sens de ce décret, la gestion des crises inclut « *toutes les mesures de prévention, de reconnaissance, de résolution et de gestion des suites des situations de crise (interventions à grande échelle, catastrophes imminentes ou déjà survenues). Pour être efficace et efficiente, la gestion des crises doit inclure une préparation conceptuelle, organisationnelle et procédurale établissant les conditions qui permettront de revenir à la normale le plus rapidement possible après un événement exceptionnel. Ce principe est au cœur de la gestion de crise au niveau des arrondissements et des villes sans arrondissements.* »

(https://recht.nrw.de/lmi/owa/br_text_anzeigen?v_id=62020161021103137880, dernière consultation le 09.10.2019)

Définitions:

Le terme de **catastrophe** est défini de la manière suivante dans le droit du *land* de Rhénanie du Nord-Westphalie :

*Une **catastrophe** est un événement néfaste qui met en danger la vie, la santé ou la subsistance de nombreuses personnes, les animaux, les ressources naturelles ou les biens matériels importants dans une mesure si exceptionnelle que le danger en résultant pour la sécurité publique ne peut être affronté efficacement que par une action conjointe des autorités et services, organisations et forces d'intervention concernés, sous la direction unique de l'autorité de la sécurité civile compétente.*

Cf. § 1 de la loi sur la lutte contre les incendies, les secours et la protection en cas de catastrophe (BHKG du 17.12.2015, dans sa version en vigueur).

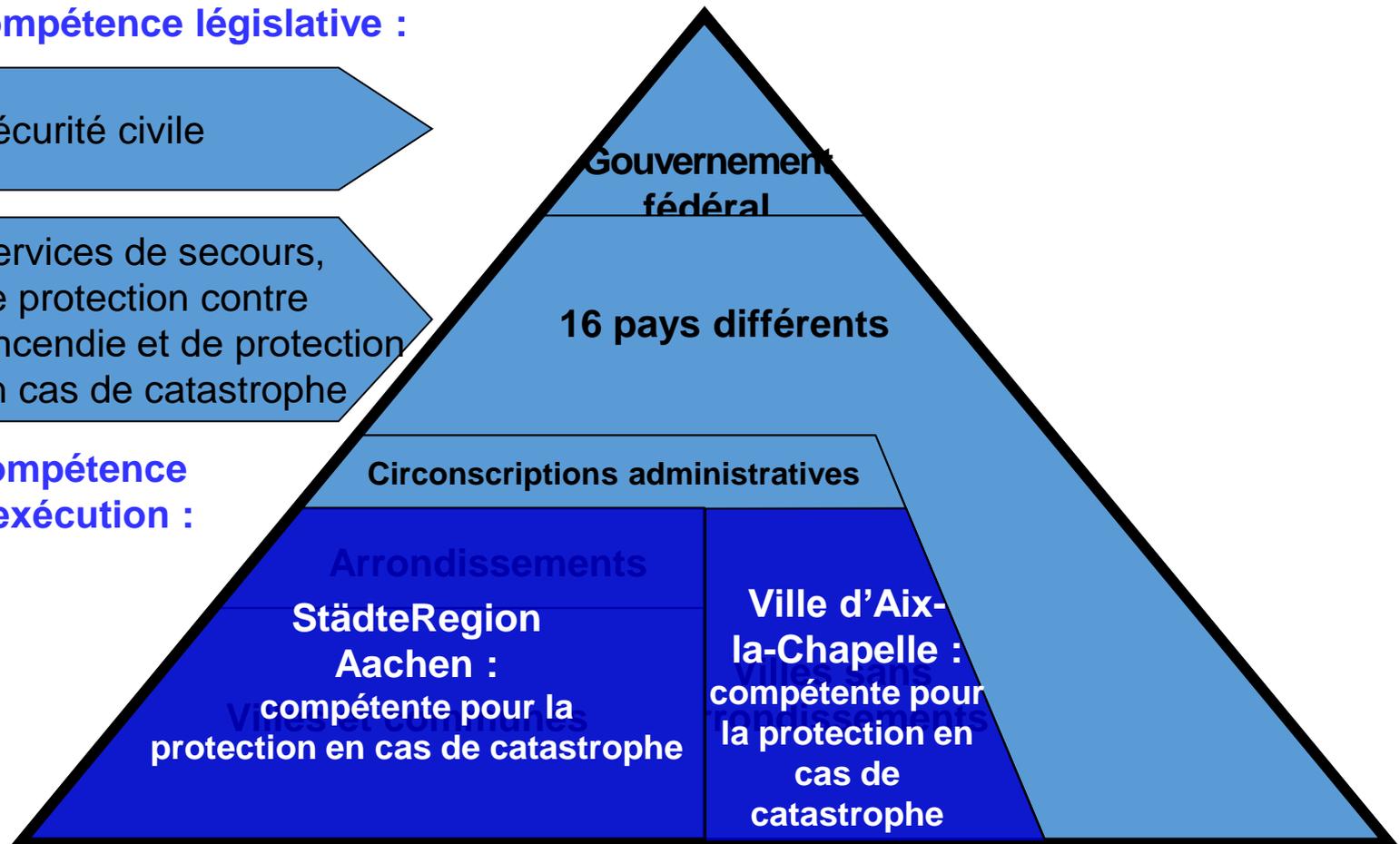
La préparation aux catastrophes à l'échelle fédérale en Allemagne:

Compétence législative :

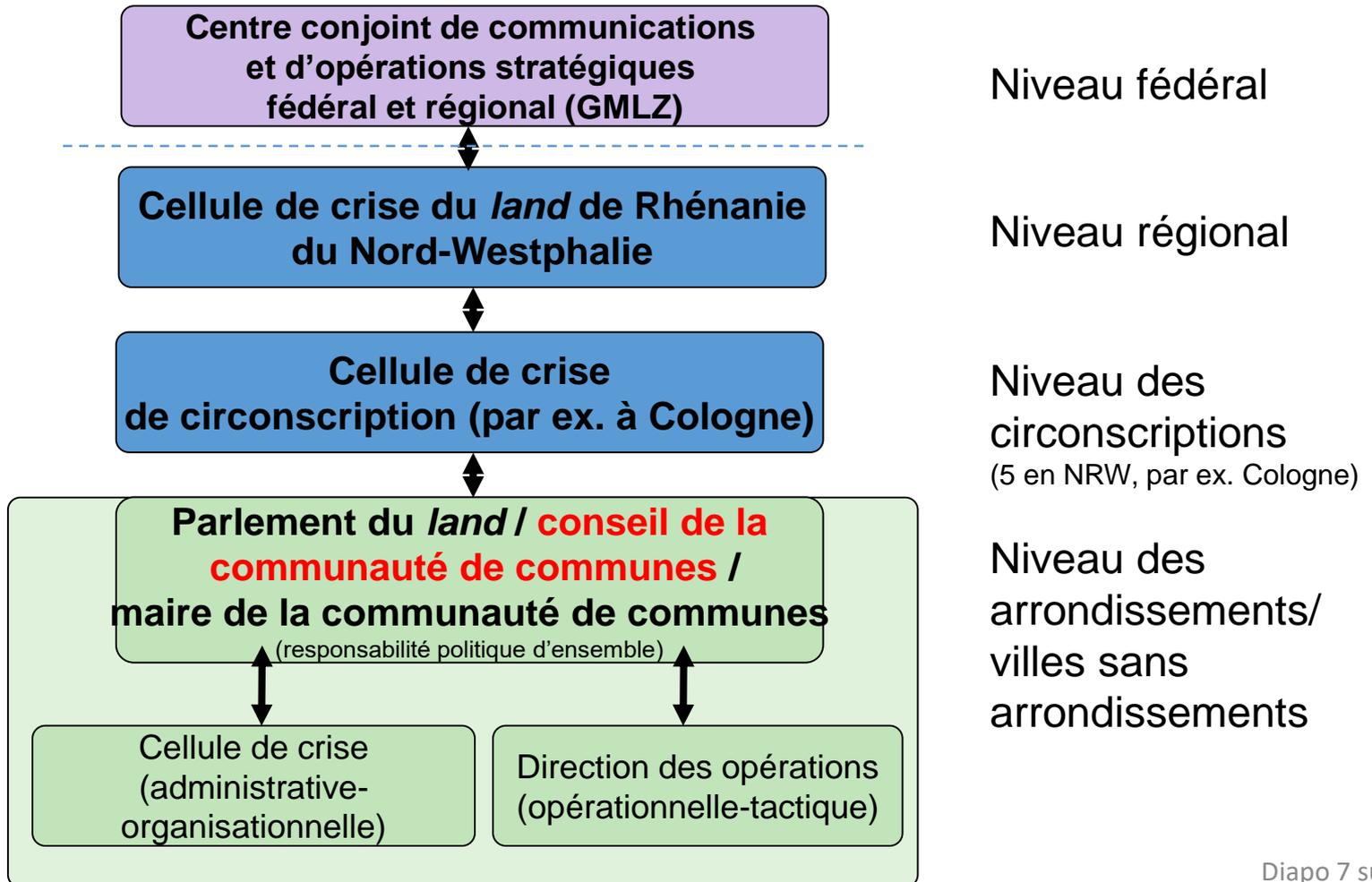
Sécurité civile

Services de secours, de protection contre l'incendie et de protection en cas de catastrophe

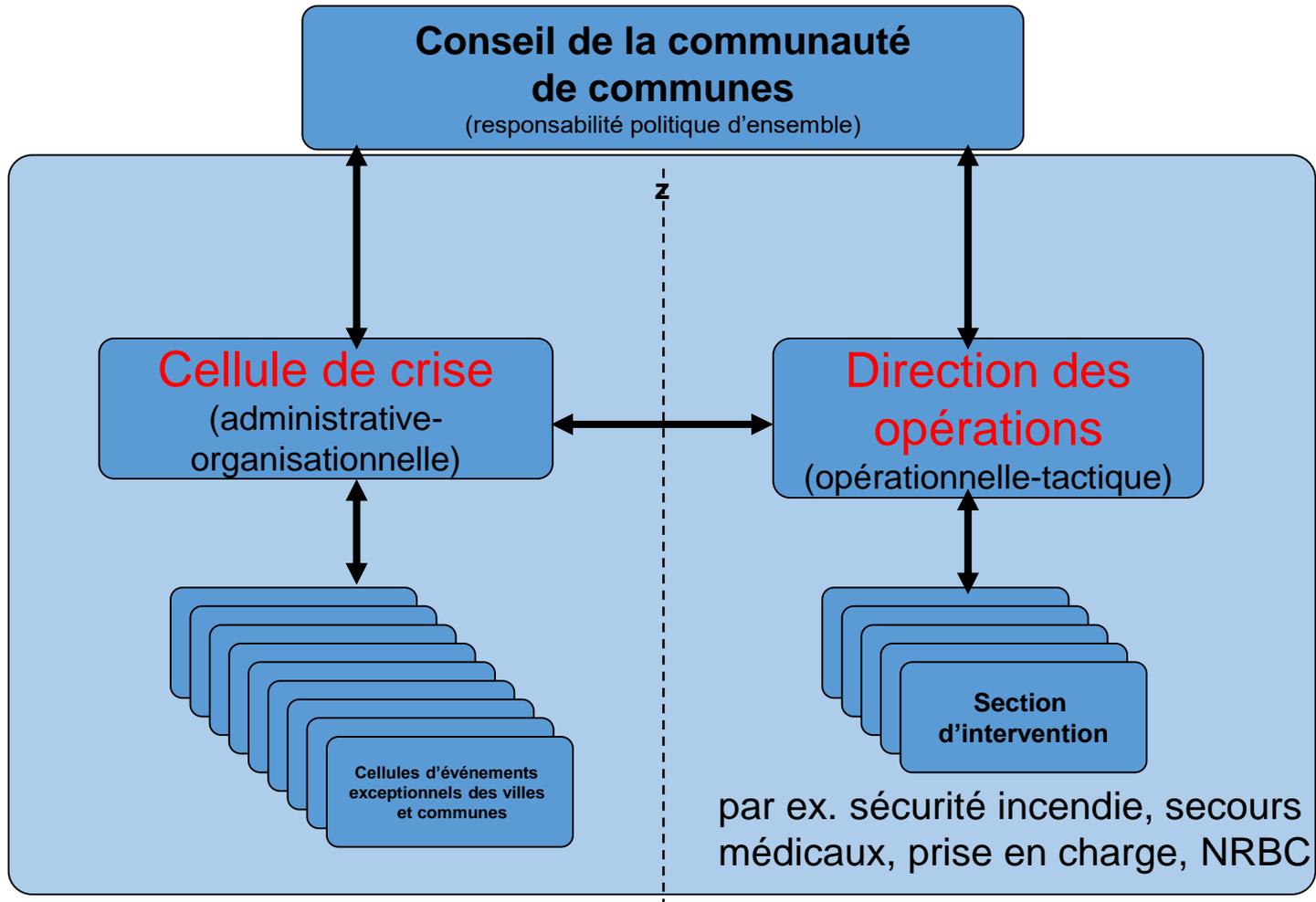
Compétence d'exécution :



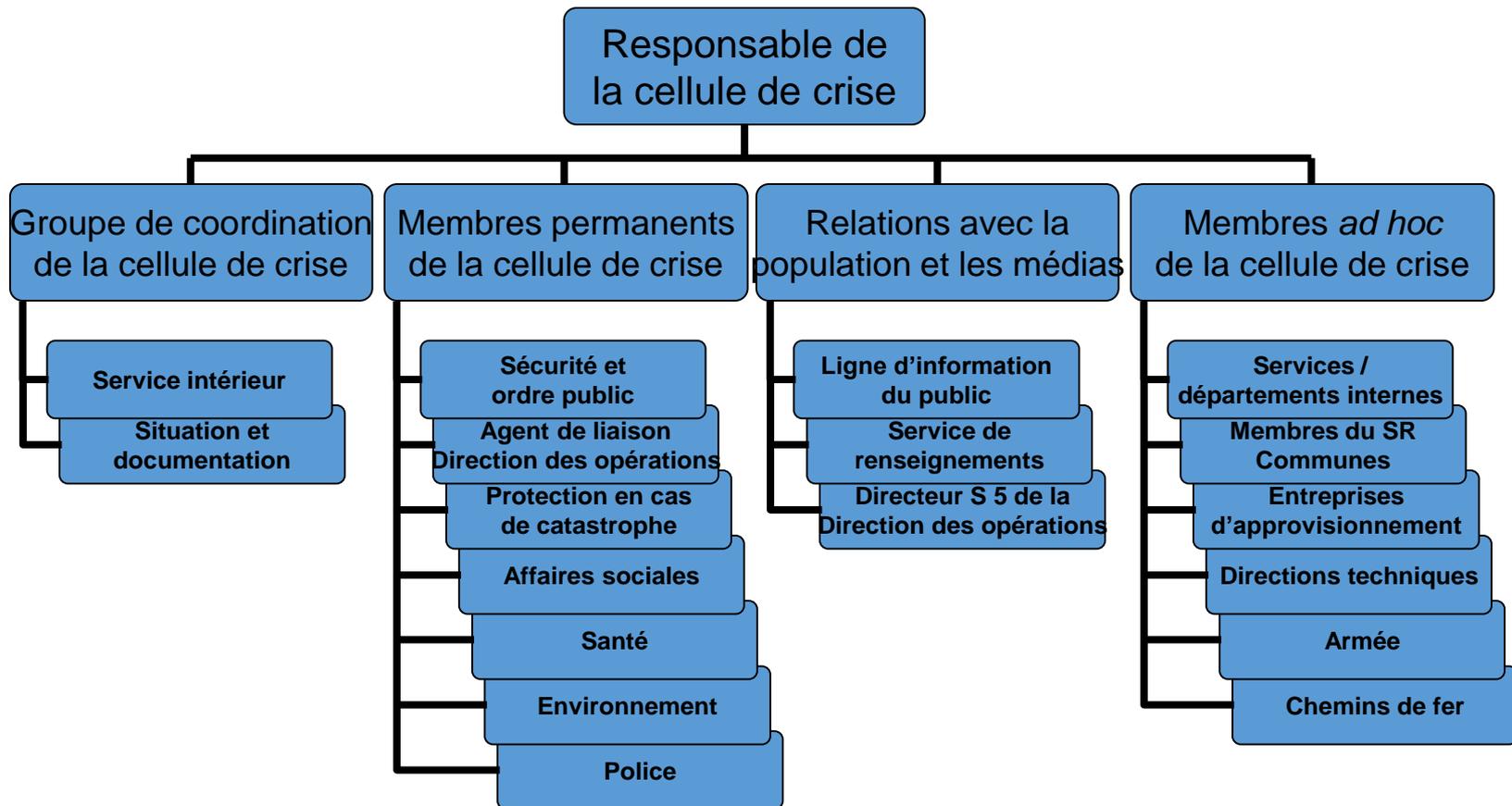
Coopération à l'échelle fédérale:



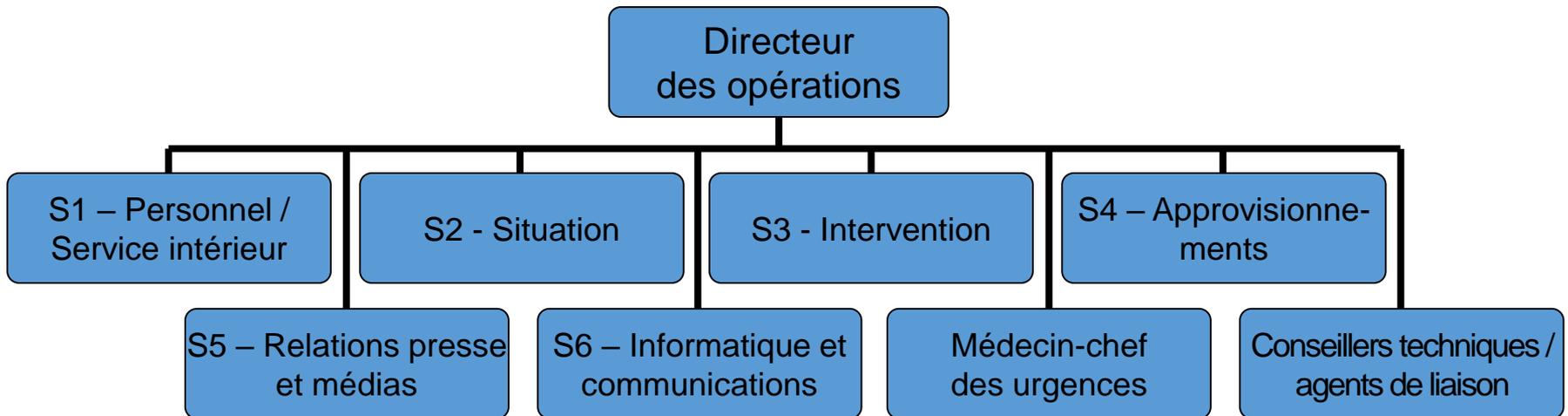
Gestion des crises par cellules de crise:



Cellule de crise



Direction des opérations:

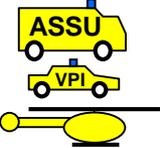


Les unités de protection en cas de catastrophe:

- Les plans catastrophe s'appuient sur la capacité de la population à se venir en aide (premiers secours, provisions, etc.) et la disponibilité des services d'incendie et de secours.
- D'autres structures, comme les plans régionaux de NRW et la coopération transfrontalière (EMRIC), viennent se greffer par dessus.
- Le personnel intervenant en cas de catastrophe (pompiers, secours, Office fédéral de l'aide technique) le fait, en grande majorité, de façon bénévole.

Dispositions médicales dans la communauté de communes:

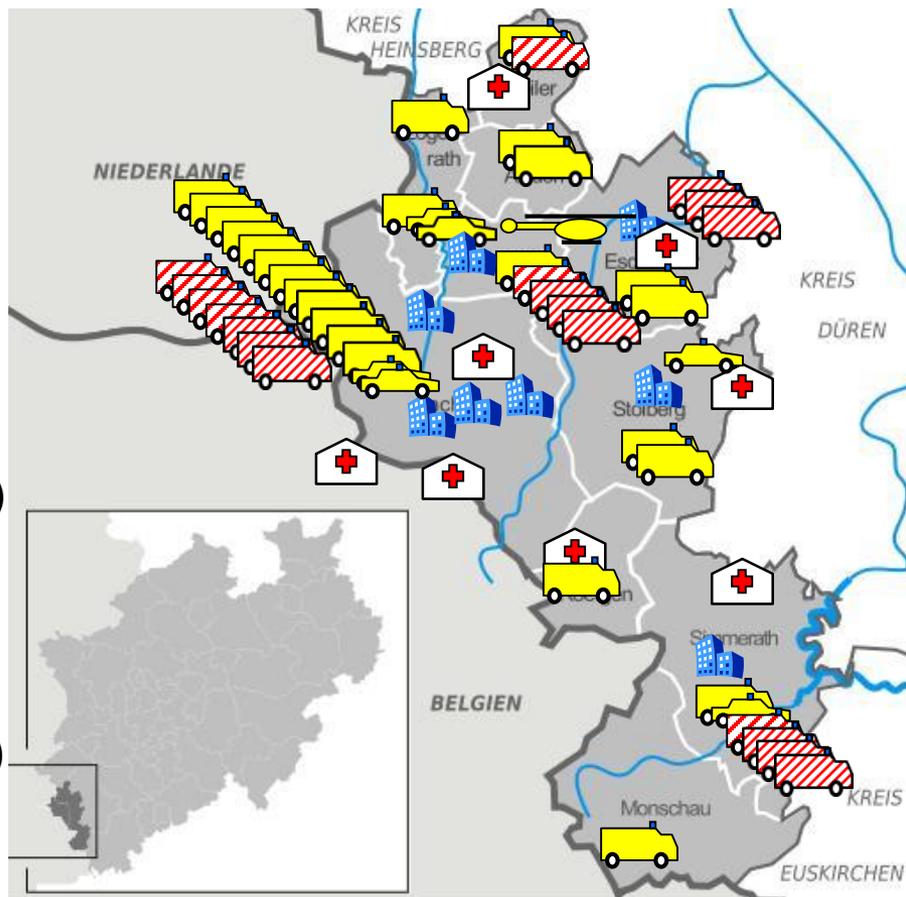
- 

8 hôpitaux
- 

Niveau I
(32 véhicules)
- 

Niveau II (19 véhicules)
- 

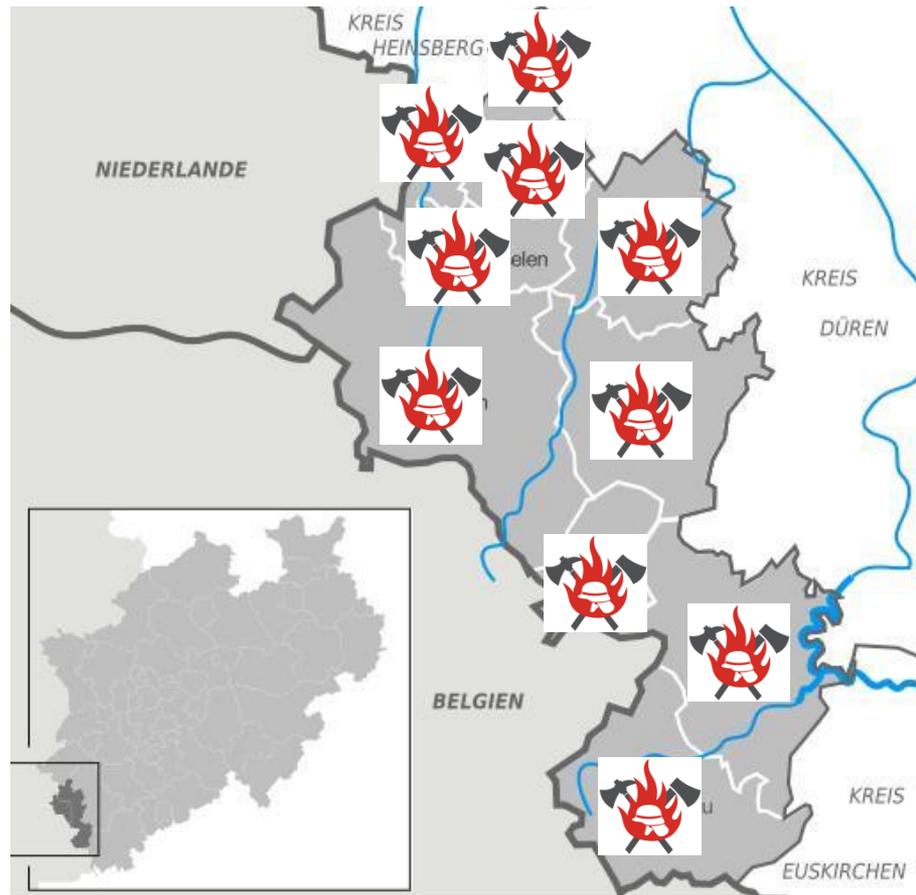
Niveau III
(8 unités d'intervention)



Les pompiers de la communauté de communes:



10 communes :
1 brigade de
pompiers
professionnels,
9 brigades de
pompiers
volontaires,
dont 5 avec des
personnels à plein
temps



Concept régional des unités de protection en cas de catastrophe (1):

Places de traitement
50 disponibles en NRW

BHP-B 50 NRW

= EUMED 3

Places de prise en charge
500 disponibles en NRW

BTP-B 500 NRW

**Trains de transport
médicalisés**
10 trains en NRW

PTZ-10 NRW

= EUMED 2



Unité d'intervention
NRW

Unité d'intervention NRW:

Unité d'intervention NRW 2/7/24/33



Commandement 1/1/2/4



Fourgon (organisation)

Groupe de prise en charge des victimes 0/4/11/15



Fourgon (structure fédérale)

Groupe médical 1/1/8/10



VSAV (structure fédérale) VSAV (structure fédérale)



VCM (structure fédérale)



Camion d'équipement médical (land): alternative au VCM (structure fédérale)



Fourgon (land) Remorque (land)



Camion (structure fédérale) Cuisine de campagne (structure fédérale)

Groupe technique et sécurité 0/1/3/4



Fourgon (organisation) Remorque (land)

Concept régional des unités de protection en cas de catastrophe (2):

**Plan de protection NBC
en NRW**
**Unité de repérage
(«Messzug NRW »)**

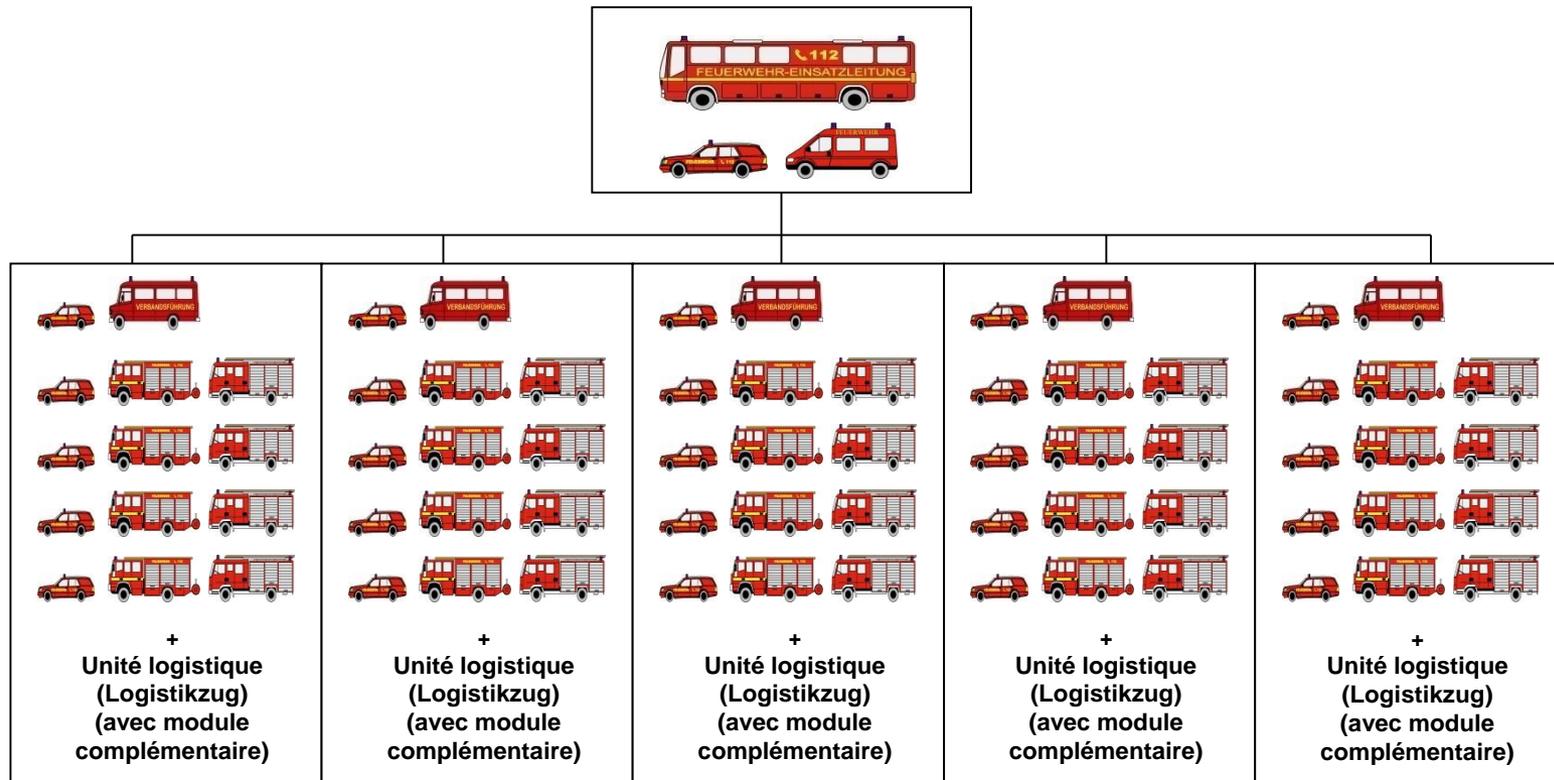
Plan PCat NRW
**Unité de secours
en cas d'inondation
(« Wasserrettungszug NRW »)**
(WR-Z NRW)



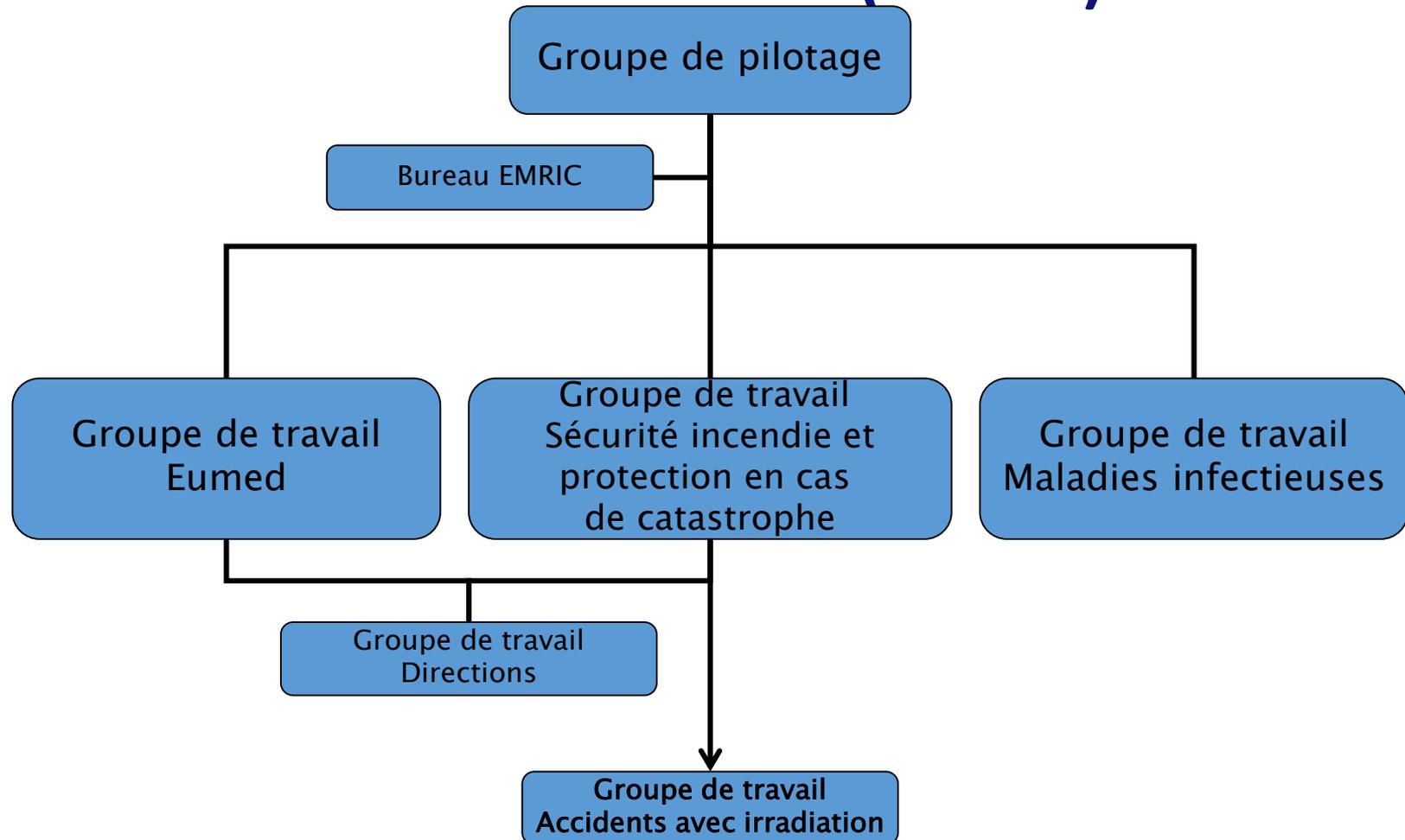
**Plan de protection NBC
en NRW**
**Site de décontamination
des victimes
(« Verletzten-
Dekontaminationsplatz
50 NRW »)**
(V-Dekon 50 NRW)

**Aide étendue
planifiée pour
la sécurité incendie
= EMRIC 3**

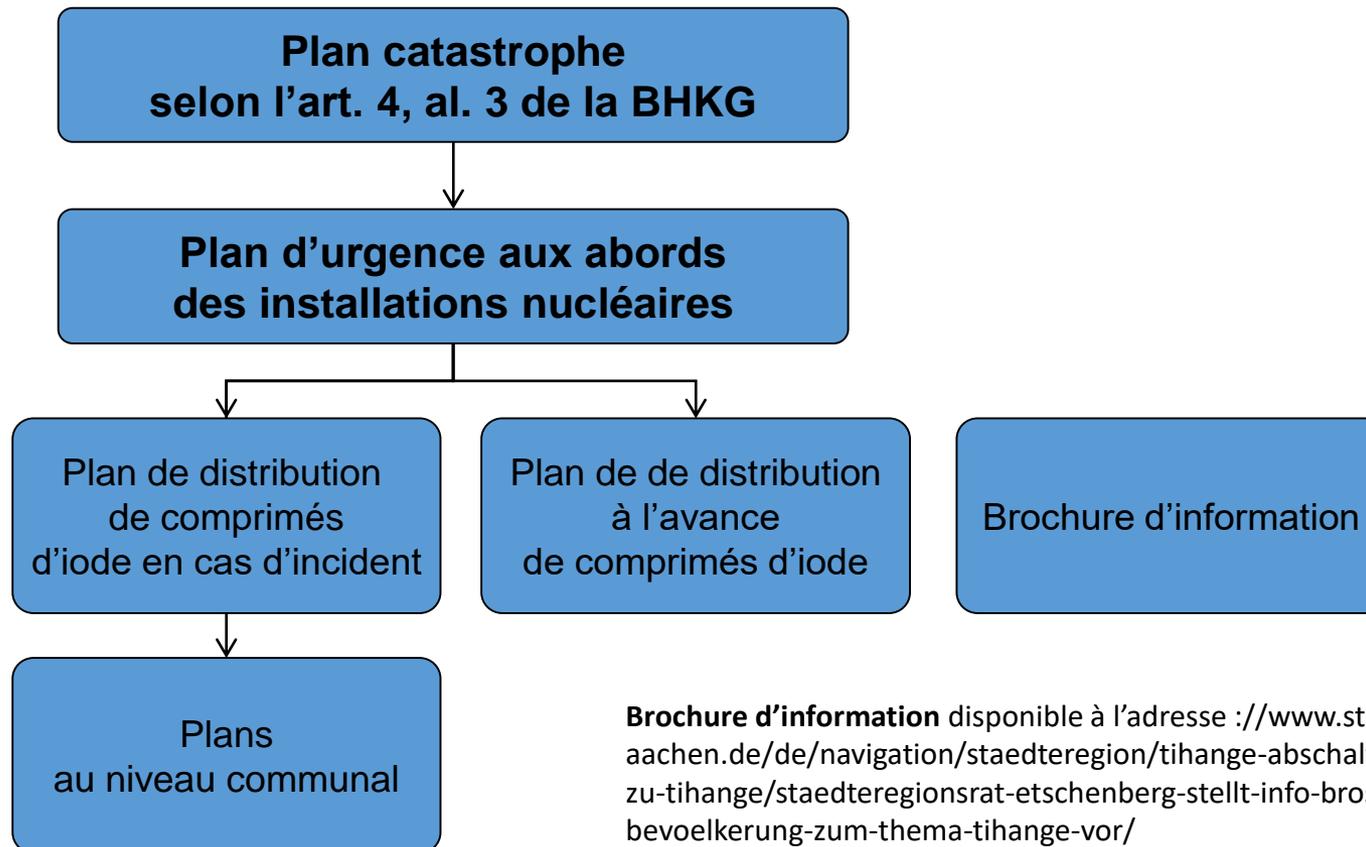
« Vigilance rouge » en NRW:



Coopération transfrontalière dans l'EUROREGIO Meuse-Rhine (EMRIC):

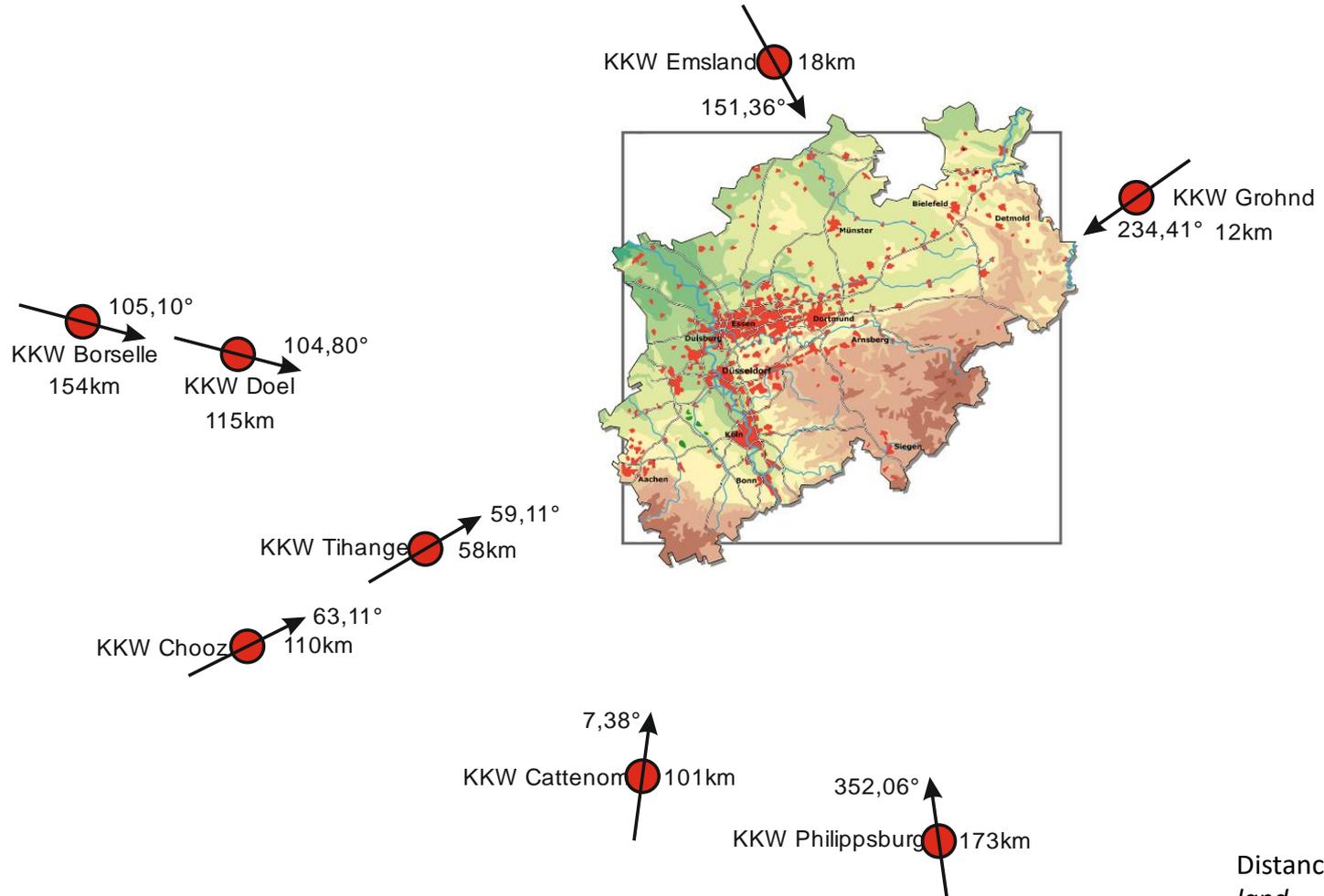


Plan catastrophe et prise en compte des installations nucléaires:

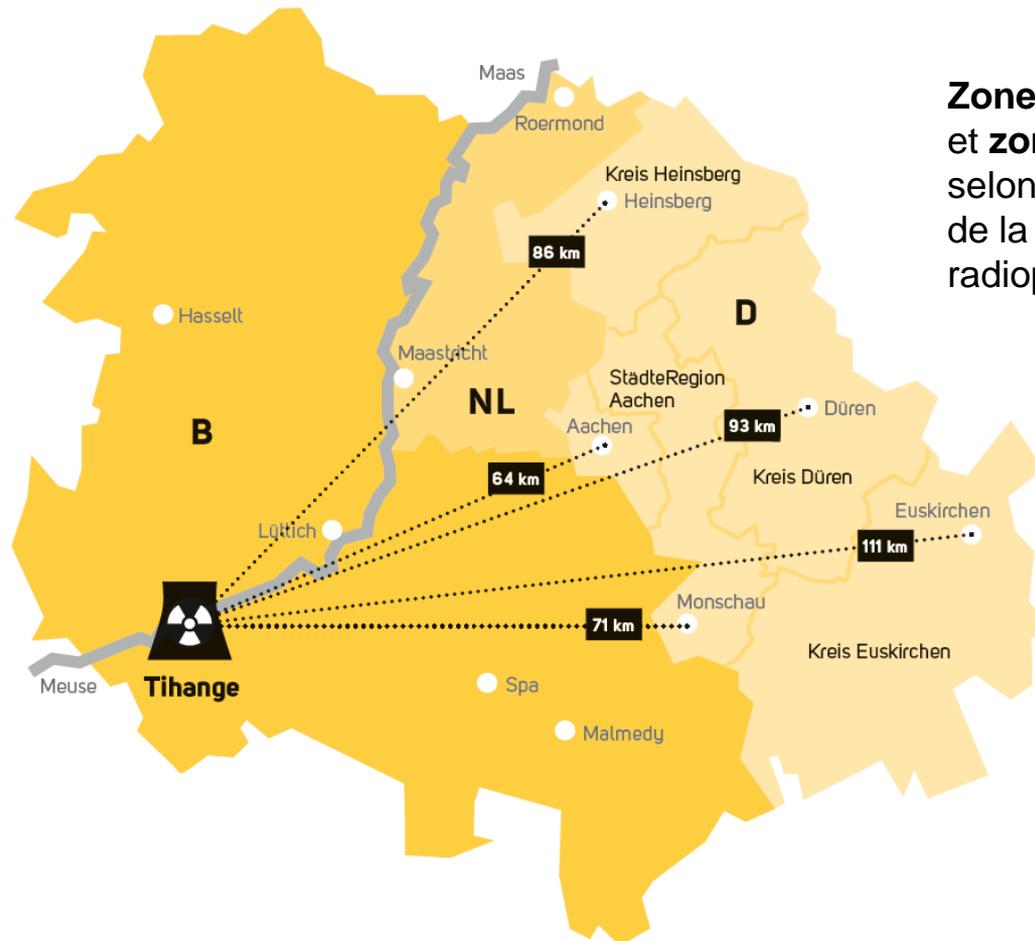


Brochure d'information disponible à l'adresse ://www.staedteregion-aachen.de/de/navigation/staedteregion/tihange-abschalten/aktuelle-infos-zu-tihange/staedteregionsrat-etschenberg-stellt-info-broschuere-fuer-die-bevoelkerung-zum-thema-tihange-vor/

Installations nucléaires autour de la Rhénanie du Nord-Westphalie:



Installations nucléaires au voisinage de la communauté de communes:

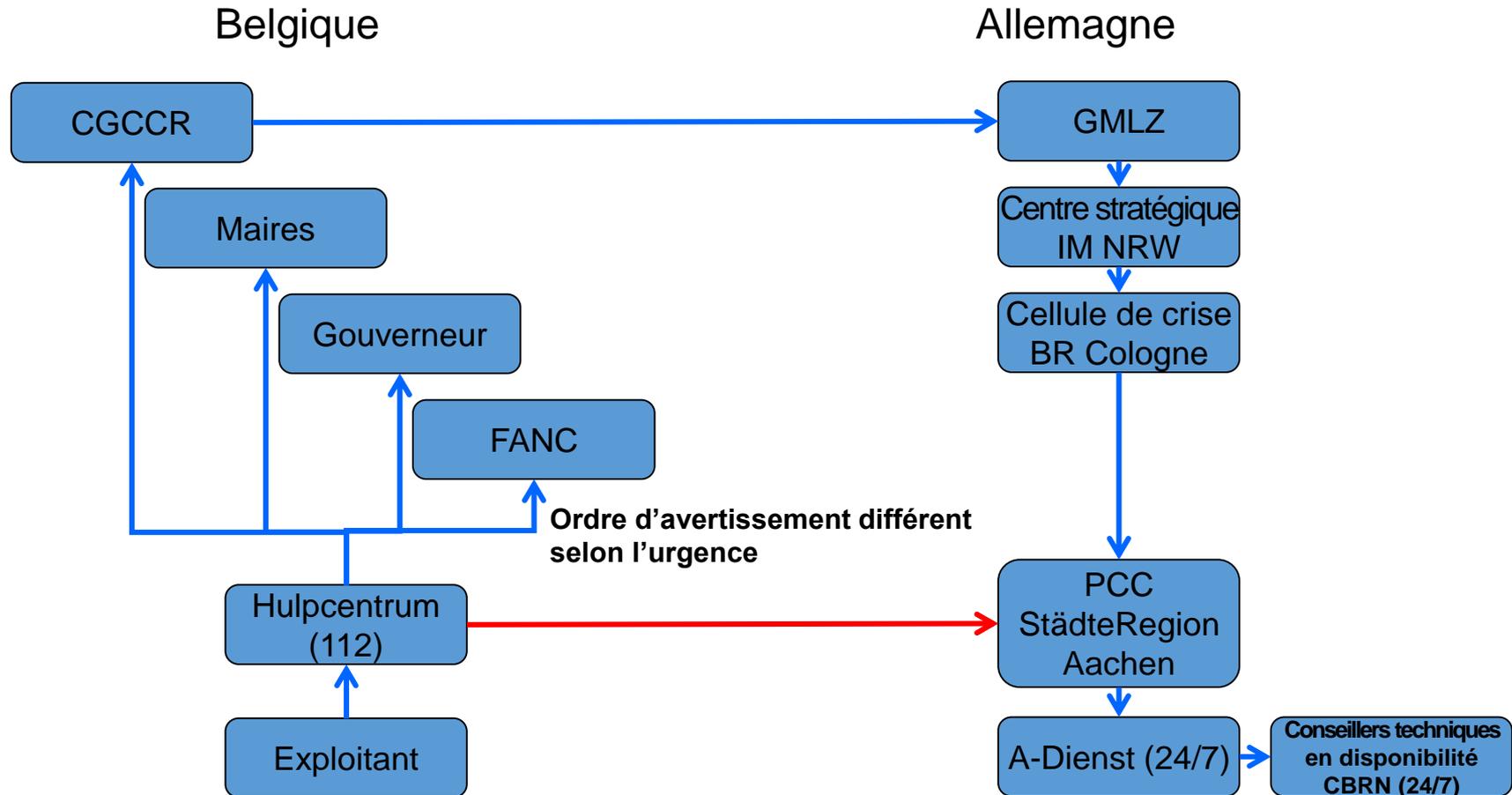


Zone extérieure (rayon de 100 km)
et **zone éloignée** (> 100 km)
selon cadre de recommandations
de la Commission de
radioprotection

Que peut-il arriver?

- Un accident est peu probable
- Si une défaillance des mécanismes de sécurité se produit néanmoins : libération de particules possibles après quelques heures/quelques jours
- Si le vent est défavorable : dispersion des particules vers la région d'Aix-la-Chapelle
- En cas de pluie et de météo défavorable : les particules peuvent retomber dans la région d'Aix-la-Chapelle
- Elles peuvent atteindre des concentrations rendant nécessaires des mesures de protection de la population

Comment sommes-nous informés?

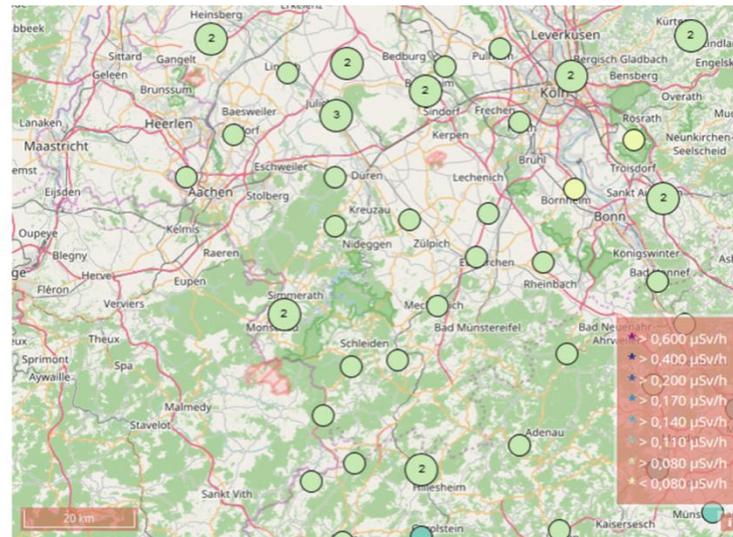


FANC : Federaal Agentschap voor Nucleaire Controle

CGCCR : Centre Gouvernemental de Coordination et de Crise

GMLZ : gemeinschaftliches Melde- und Lagezentrum des Bundes

Autres possibilités d'information:



Débit de dose gamma local (ODL), réseau de mesure de l'Office fédéral de la radioprotection (BfS)

<https://odlinfo.bfs.de/DE/themen/wo-stehen-die-sonden/messstellen-in-deutschland.html>

(disponible en anglais ; consulté le 11.10.2019)

Quelques mesures:

Mesures	Zone centrale (Z) < 5 km de distance	Zone intermédiaire (M) < 20 km de distance	Zone extérieure (A) < 100 km de distance	Zone éloignée (F) ensemble du territoire allemand
Refuge dans des bâtiments	à préparer	à préparer	à préparer	-
Blocage à l'iode	à préparer (6 heures)	à préparer (12 heures)	à préparer pour toutes les personnes de plus de 45 ans	à préparer pour toutes les personnes de plus de 18 ans et les femmes enceintes
Évacuation	à préparer (6 heures)	à préparer (24 heures)	-	-
Avertissem. contre la consommation	-	-	à préparer	-
Mesure	-	-	à préparer	à préparer
	quelle que soit la direction de propagation	en fonction de la direction de propagation	en fonction de la direction de propagation	

Alerte et information:

- Sirènes



- Radio



- Appli d'alerte « NINA »



À télécharger sur :
https://www.bbk.bund.de/DE/NINA/Warn-App_NINA.html (page en français et en anglais) ou dans Google Play

- Annonces vocales



- En parallèle : autres mesures suivant les plans d'urgence



Difficultés particulières:

- Services peu rodés dans la gestion des catastrophes
- Pas d'expérience du comportement
 - de la population
 - des secouristes de la sécurité civile
 - des responsables administratifs
- Maintien en service des infrastructures dites critiques (KRITIS), par ex.
 - électricité
 - eau
 - gaz
 - assainissement
 - hôpitaux/centres de soins

Conclusion:

- Les infrastructures de gestion des crises en Rhénanie du Nord-Westphalie et dans la communauté de communes d'Aix-la-Chapelle sont bien préparées.
- Les difficultés particulières citées ont cependant pour conséquence que de multiples impondérables rendent la planification difficile.

Merci de votre attention! Des questions?

marlis.cremer@staedteregion-aachen.de

Ministerium für Wirtschaft, Innovation,
Digitalisierung und Energie
des Landes Nordrhein-Westfalen



Wallonie

provincie limburg

